



Bilan de la participation de la FNEEQ au Sommet sur l'enseignement supérieur

CONSEIL FÉDÉRAL
29, 30 et 31 mai 2013

*Ce document est une réalisation du comité École et société et du comité exécutif.
Il a été présenté au bureau fédéral du 9 et 10 mai 2013.*

REMERCIEMENTS

La Fédération nationale des enseignantes et enseignants du Québec (FNEEQ) tient à souligner la qualité de la collaboration entre les fédérations impliquées dans le Sommet sur l'enseignement supérieur, la Fédération des professionnelles (FP) et la Fédération des employées et employés de services publics (FEESP), ainsi que l'énorme travail accompli en collaboration avec la CSN. La cohésion, la transparence et le partage d'information au sein du Groupe de travail en éducation de la CSN est, en ce sens, tout à fait exemplaire.

TABLE DES MATIÈRES

Une nouvelle lutte s'annonce.....	7
--	----------

PREMIÈRE PARTIE

1) BILAN DES DISCUSSIONS, DES POSITIONS ET DES CONCLUSIONS.....	11
Gouvernance et Financement	11
Reddition de comptes dans les universités	11
Revoir la fiscalité.....	12
Le mal-financement.....	13
Un financement adéquat.....	14
L'accessibilité et la participation aux études supérieures	15
L'accessibilité en région.....	16
Persévérance scolaire	17
La qualité de l'enseignement supérieur au Québec.....	17
Le Conseil national des universités.....	19
La loi-cadre sur les universités.....	19
Recherche et contribution des établissements	21
Cégeps.....	21
Universités	23

DEUXIÈME PARTIE

2) LE SOMMET SUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR : BILAN ET PERSPECTIVES	25
Promesses, attentes et mirages	27
Quelques exemples concrets des travaux de la TPU	30
Les Assises sur la recherche.....	32
L'accessibilité, soit, mais à quoi ?	33
La place des cégeps	34
Un apprentissage collectif	34

CONCLUSION	37
-------------------------	-----------

Une nouvelle lutte s'annonce

C'est plutôt une nouvelle lutte qui s'amorce et qui va se dérouler autrement, qui va être sur le long terme.

Gabriel Nadeau-Dubois¹.

Le Sommet sur l'enseignement supérieur a eu lieu les 25 et 26 février 2013 et a rassemblé plus de 350 personnes concernées par le sort des universités et des cégeps. Cette rencontre se poursuit depuis dans cinq chantiers mis en place par le gouvernement du Québec en vue de donner suite à ce qui a été décidé pendant le Sommet.

Au sortir de l'évènement, nombreux étaient celles et ceux qui, comme nous, ne parvenaient pas à comprendre les orientations du Parti Québécois (PQ) en matière d'éducation. Pourquoi avoir coupé dans les cégeps et les universités en plein processus de « consultation » préparatoire au Sommet ? Pourquoi avoir ensuite négocié avec les universités pour amoindrir les conséquences de ces coupes ?

Contrairement à ce qu'une analyse succincte pourrait laisser croire, le printemps Érable, les concerts de casseroles, les manifestations nocturnes, etc., n'avaient pas comme seule cible l'annulation de la hausse des droits de scolarité de 75 % proposée par le Parti libéral du Québec (PLQ). Les revendications des manifestants allaient au-delà des préoccupations liées à l'enseignement supérieur et aux universités. Un mois à peine après le Sommet sur l'enseignement supérieur organisé par le gouvernement de Pauline Marois, il apparaît de plus en plus clair, malgré des discussions positives pour le réseau des cégeps et les universités, que la lutte est loin d'être terminée². Cette lutte doit toutefois changer d'objectif. En effet, nous sommes confrontés à de multiples tarifications des services publics, à des politiques d'austérité, des attaques envers les plus démunis, bref à un néolibéralisme qui ne semble l'exclusivité d'aucun parti politique.

¹ <http://www.ledevoir.com/societe/education/373514/j-etais-tres-conscient-qu-on-ne-controlait-rien-du-tout>

² Les luttes s'annoncent même plus difficiles avec les diverses entraves à la liberté d'expression et au droit de manifester comme P6 et le règlement sur « la paix et le bon ordre » de la ville de Québec, deux règlements qu'il faut dénoncer.

Il faudra résister, certes, mais nous devons innover. Les plans d'austérité adoptés dans de nombreux pays sont de plus en plus remis en question : ils réduisent parfois drastiquement l'accès à des services essentiels et ne parviennent pas à régler les problèmes qui les ont justifiés: la croissance n'est pas au rendez-vous, le chômage est en hausse et la dette souveraine continue à augmenter. De grands économistes, comme Paul Krugman et Joseph Eugene Stiglitz dénoncent leur inefficacité, de même que le Fonds monétaire international (FMI) qui les avait pourtant longuement prônés. Ainsi, les récentes coupes du PQ et son obsession du déficit zéro ne sont pas des solutions. On s'est débarrassé du PLQ, mais le bilan du PQ n'est, à ce jour, guère reluisant. S'attaquer aux plus démunis et aux centres de la petite enfance (CPE), refuser de proposer une fiscalité plus progressive, cela demande un déni total des réalités sociales actuelles. C'est clairement ne pas tenir compte des demandes de centaines de milliers de personnes descendues dans les rues l'an dernier. Les choix politiques actuels du PQ rejoignent ce qui se fait ailleurs et reposent sur la « logique » voulant que « pour gagner, ce ne sont pas les faibles qu'il faut aider, ce sont les meilleurs³ ».

Ce bilan de la Fédération nationale des enseignantes et enseignants du Québec (FNEEQ-CSN) répond à deux impératifs. D'abord, il répond à une demande des membres de la FNEEQ, une demande exprimée lors du conseil fédéral de décembre 2012, qui a adopté une proposition invitant la fédération à participer aux journées préparatoires et au Sommet sur l'enseignement supérieur :

« Que la FNEEQ participe activement au Sommet sur l'enseignement supérieur sur la base de la plateforme CSN en éducation et à partir des orientations plus spécifiques dégagées par les regroupements.

Que la FNEEQ organise des actions et/ou appelle à participer aux actions et aux manifestations qui porteront les revendications de la FNEEQ sur les enjeux reliés à l'éducation supérieure, particulièrement sur la gratuité scolaire. »

L'exécutif s'était alors engagé à produire un document « bilan critique » à la fin du processus. Nous avons, lors de ce même conseil, tenu des ateliers sur le Sommet dans le but de prendre le pouls de nos membres et de connaître leurs préoccupations. Ce texte répond donc tout d'abord à cet engagement. Ensuite, il était clair pour l'exécutif de la FNEEQ – et il l'a toujours été – que nous devrions faire un retour sur l'ensemble de cette « consultation », un long processus qui nous a bousculés, nous comme tous les

³ Vincent de Gaulejac, *La société malade de la gestion*, p. 84.

autres participants, de la fin novembre 2012 à avril 2013⁴. Il fallait revenir sur le fond comme sur la forme, mais aussi sur les conclusions, sur les décisions prises au sortir du Sommet et sur ce qui se dessine maintenant avec les divers chantiers. Il fallait aussi revenir sur la participation de la FNEEQ aux journées préparatoires et au Sommet.

Ce bilan se divise en deux parties : la première reprend l'ensemble des positions défendues par la FNEEQ et la CSN au Sommet, en les juxtaposant aux propositions du gouvernement ainsi qu'aux conclusions⁵ des multiples ateliers et discussions tenus lors de ces rencontres. La deuxième partie est un jugement politique que la fédération souhaite porter sur cet exercice. Pour certains, il s'agissait d'une consultation qui se voulait démocratique. Pour d'autres, c'était une méthode pour contrôler les résultats. Ce qu'on peut affirmer, c'est qu'elle a été une tribune pour les revendications de la FNEEQ, dont la défense de la gratuité et l'appui aux étudiantes et étudiants. Toutefois, bien qu'ambitieuse, cette vaste consultation qui se voulait « démocratique et rassembleuse » a connu des ratés et s'est conclue par l'indexation des droits de scolarité, une indexation décrétée par le PQ.

⁴ Nous avons participé aux Assises sur la recherche, les 15 et 16 avril 2013 ; nous avons rencontré les présidents des chantiers sur la Loi-cadre et sur la création d'un Conseil national des universités, les 22 et 23 avril 2013 ; nous participerons au chantier sur l'offre de formation collégiale en mai ainsi qu'au chantier sur la politique de financement des universités en juin 2013.

⁵ Du moins celles qui sont connues au moment d'écrire ces lignes.

PREMIÈRE PARTIE

1) BILAN DES DISCUSSIONS, DES POSITIONS ET DES CONCLUSIONS

Loin d'être une arme au service de la conquête des marchés et de l'élimination des concurrents, l'éducation doit être un moyen de promouvoir la création d'une richesse mondiale commune⁶.

Gouvernance et Financement

Pour la FNEEQ, la gouvernance et le financement sont indissociables, ce dernier étant soumis à des décisions de la première. Au lieu d'une gouvernance trop teintée du modèle de l'entreprise privée, il faut tendre vers une collégialité qui fait place à l'ensemble de la communauté universitaire ou collégiale. Cette collégialité est déjà pratiquée dans certaines universités et elle a démontré ses avantages. Il faut renforcer cette formule en accordant plus de place aux personnes chargées de cours et en y incluant encore plus de membres de la communauté universitaire, dont les employés de soutien, les professionnels de la recherche et les étudiants à temps partiel. Le futur Conseil national des universités (CNU) doit lui aussi, bien entendu, reposer sur un fonctionnement démocratique, représentatif et collégial. À l'image de ce que devraient être les conseils d'administration, le CNU doit être composé d'une forte majorité de membres de la communauté universitaire. Enfin, le financement de l'enseignement supérieur doit être à la mesure de l'importance que porte l'État à l'éducation de sa population et à son développement. Nous espérons que le chantier sur la politique de financement des universités permettra une réelle révision de la grille de financement.

Reddition de comptes dans les universités

Selon la FNEEQ, il faut viser l'amélioration de l'actuel processus de reddition de comptes des établissements afin qu'il soit plus efficace, plus cohérent et plus signifiant pour les partenaires et les citoyens, qu'il soit sans redondances et qu'il fasse l'objet de suivis systématiques de la part du Ministère. Ainsi, il n'est pas question de choisir ni d'imposer un modèle de gouvernance importé de la sphère du privé, qui fait fi des caractéristiques de l'enseignement supérieur et dont les prescriptions laissent peu de place à la culture et aux pratiques locales. Conséquemment, pour la FNEEQ, les mécanismes d'extension

⁶ Riccardo Petrella, *L'éducation, victime de cinq pièges*, Fides, 2000, p. 52.

des pouvoirs d'un conseil d'administration dans les établissements ne sont pas recevables. Il faut plutôt bonifier les mécanismes permettant la reddition de comptes, internes et externes, qui existent déjà ; il importe de les améliorer, de les rendre plus transparents. C'est le cas notamment de la Commission de la culture et de l'éducation, où de nombreuses données sont déposées, mais où il y a peu de suivi des recommandations. En outre, nous sommes d'avis qu'il devrait y avoir parfois des études supplémentaires du Vérificateur général du Québec.

Revoir la fiscalité

Pour la FNEEQ, au rôle collectif de l'université doit correspondre un financement collectif. C'est donc la société entière, par une fiscalité juste et progressive, qui permet le financement de l'enseignement supérieur par l'État. Le financement des universités doit être assuré par des sources étatiques plutôt que par l'investissement philanthropique ou celui des entreprises, ou par la contribution des étudiantes et des étudiants. Selon nous, l'État peut augmenter ses revenus par la fiscalité, le moyen, à nos yeux, le plus équitable. Réinstaurer, par exemple, la progressivité des impôts des particuliers et des entreprises demeure un moyen simple de financer l'éducation. Le réaménagement des paliers d'imposition pourrait rapporter gros à l'État, ce qui représenterait aussi une fiscalité plus juste. Or, ce redéploiement de l'État a été écarté bien avant la tenue du Sommet. En effet, dès la deuxième rencontre thématique, le ministre Duchesne annonçait en conférence de presse qu'il n'avait pas les mandats de revoir l'ensemble du système de financement de l'État. C'est pourtant par cette voie que la FNEEQ croit qu'on peut atteindre la gratuité scolaire en lieu et place de l'indexation imposée.

C'est ce désengagement de l'État qui est au cœur des maux du financement des universités. Ces choix gouvernementaux s'inscrivent dans une mouvance *entrepreneuriale* qui repose sur des valeurs néolibérales et dont les travaux du Sommet ont été relativement teintés. On convainc la population qu'il faut procéder au remboursement de la dette en coupant dans les dépenses. Dans cette perspective, les gouvernements ne cessent de réduire les impôts afin de garder leur popularité.

Ce désengagement établit une relation marchande avec le savoir et force les universités à être en compétition et à entrer dans une course aux *clientèles* pour combler les manques à gagner. Il faut que la création d'un Conseil national des universités réduise cet écart entre des établissements qui se font une compétition qui ne devrait pas avoir lieu dans le monde de l'éducation.

Le mal-financement

Les universités québécoises seraient, selon certains, sous-financées. En 2002, la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ) évaluait ce sous-financement à 375 M\$ et, 10 ans plus tard, à 620 M\$. Mais dans les faits, qu'en est-il du sous-financement ? N'est-il simplement pas, justement, une conséquence du désengagement de l'État ?

Ce sous-financement de 620 M\$ présenté par la CREPUQ repose sur un calcul incomplet. En effet, le montant des subventions et des contrats de recherche alloués aux universités a presque été multiplié par 12 en 25 ans, passant de 117,9 M\$ en 1980 à 1,382 G\$ en 2004. Or, le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie (MESRST) a annoncé un réinvestissement de 1,7 G\$ sur 7 ans. Selon lui, cela permettra d'augmenter de plus de 800 M\$ le financement annuel récurrent des universités entre l'année en cours et 2018-2019. Toutefois, il prend soin de préciser de quelle manière devront être réparties ces enveloppes : 75 % à l'amélioration du soutien à la recherche et à l'atteinte d'objectifs nationaux (qualité d'enseignement, taux d'obtention des diplômes, offre de services en région). On ne sait pas dans quelle proportion les universités dépenseront l'argent entre le soutien à la recherche et les autres éléments qui nous semblent, sinon plus fondamentaux, au moins tout aussi importants pour la réalisation des missions de l'université⁷.

Toutefois, durant le Sommet, le MESRST a proposé de le consacrer à la recherche de sources de financement philanthropique institutionnel et à l'adoption de « meilleures pratiques financières et de gouvernance ». En d'autres mots, on donnerait de l'argent aux universités pour qu'elles améliorent leurs mécanismes pour aller chercher du financement extérieur à l'État ! Or, les sources de financement autres qu'étatiques sont bien rarement libres d'attaches, ce qui ne se conjugue pas très bien avec la liberté académique. Pour la FNEEQ, le principe du financement public soutient la mission même de l'université, qui ne se réduit pas à une contribution à la croissance

⁷ Au moment d'écrire ces lignes, nous n'avons pas de détails sur l'utilisation du 25 % restant.

économique mais qui, rappelons-le, demeure le développement et la transmission de la connaissance, de la culture ainsi que la formation du jugement critique, dans une perspective de contribution au développement humain et social.

Un financement adéquat

Pour la FNEEQ, un bon financement étatique de l'université, c'est-à-dire par un État vraiment engagé dans l'éducation, vise entre autres à accroître l'accessibilité, à assurer la qualité de la formation, mais aussi des infrastructures. Cela limite aussi la « course aux clientèles étudiantes » et la compétition entre les établissements, ayant toutes deux comme but de renflouer les coffres des universités. Si l'enseignement supérieur est un bien collectif, il mérite un financement collectif ! Un tel financement, collectif et adéquat, préserve aussi les établissements des influences du privé. À l'heure actuelle, nous ne sommes pas en mesure d'estimer les conséquences des annonces faites au Sommet à ce propos. Il faudra attendre les conclusions du chantier sur la politique de financement des universités, conclusions qui seront déposées en juin 2014⁸.

Les gouvernements ont pris des décisions qui ont contribué, et qui contribuent encore, à l'augmentation de l'endettement étudiant, et dont les seuls bénéficiaires semblent être les institutions bancaires. Ainsi, lors du Sommet, les représentants de la FNEEQ et de la CSN ont appuyé la mise en œuvre d'un chantier qui y aurait été consacré, mais le gouvernement y a renoncé. Le MESRST s'est toutefois engagé à mettre à jour l'enquête sur les conditions de vie des étudiants québécois – qui permettrait d'en avoir un juste aperçu – et, peut-être, de revendiquer des améliorations.

Pour la FNEEQ, il faut aussi revoir le mode de financement des universités en tenant compte de l'augmentation du nombre d'étudiantes et d'étudiants à temps partiel, des exigences de réussite – qui sont plus élevées – et des besoins croissants des étudiants. À cet effet, la FNEEQ se montre favorable à l'ouverture du chantier qui aura pour but de revoir la grille de financement des universités. La situation actuelle a des effets sur les conditions d'étude, sur les conditions d'enseignement (pensons à la taille des groupes-cours, au morcèlement artificiel de la tâche, etc.) et sur les conditions de travail (les salaires, la précarisation, l'alourdissement de la charge de travail). La FNEEQ se réjouit de la volonté ministérielle « d'embaucher 1 000 professeurs, 2 000 personnes chargées de cours et plus de 1 000 professionnels et employés de soutien⁹ » à même le

⁸ Pour en savoir plus : <http://www.mesrst.gouv.qc.ca/le-sommet/les-chantiers-de-travail/la-politique-de-financement-des-universites/>.

⁹ Communiqué de presse du MESRST à la fin du Sommet, 26 février 2013.

réinvestissement de 1,7 G\$. Nous restons cependant encore préoccupés des conditions de travail et de la reconnaissance effective des chargées et chargés de cours. De plus, les récentes coupes récurrentes dans les cégeps handicapent grandement les collègues et remettent en question les services aux étudiants. Enfin, il faut que le gouvernement réponde aux demandes des étudiants au sujet des frais afférents obligatoires dans le cadre du chantier sur la politique de financement.

L'accessibilité et la participation aux études supérieures

Pendant le Sommet sur l'enseignement supérieur, si « tous s'accordaient sur le principe selon lequel l'enseignement supérieur est un bien public et donc que son financement provienne majoritairement des fonds publics¹⁰ », il est maintenant connu que le MESRST ne considère pas que ce bien public doit être accessible gratuitement. Pour la FNEEQ, les besoins identifiés dans le rapport Parent sont encore et toujours valides. L'accessibilité aux études supérieures demeure un important véhicule de mobilité sociale, de développement social et humain et de liberté de choix. Il est donc essentiel de la maintenir la plus ouverte possible. Le collégial constitue d'ailleurs un moyen unique et spécifique au Québec de rendre accessible l'enseignement supérieur à une certaine tranche de citoyens et citoyennes qui ne feront pas d'études universitaires. Par ailleurs, il faut s'assurer de la persistance et de la valorisation d'une formation générale et humaniste dans tout le système d'éducation et tout autant en enseignement supérieur.

Dans le document déposé par le MESRST durant le Sommet, on mentionne que la plus grande contrainte à l'accessibilité aux études supérieures est « l'accessibilité financière ». On ajoute également « qu'il n'y a pas de consensus sur le niveau de la contribution étudiante souhaitable ». C'est dans cet esprit que la FNEEQ réitère que les questions de l'accessibilité et de la participation aux études supérieures sont fortement liées à la question des droits de scolarité. Le gel de ces droits n'est un compromis acceptable que dans la mesure où il y a un objectif de gratuité scolaire à tous les ordres d'enseignement. Pour la FNEEQ, la gratuité doit être au centre des réflexions visant à assurer l'accessibilité et la participation aux études supérieures du plus grand nombre de personnes. Il faut exclure définitivement toute hausse des droits de scolarité autant que des frais afférents et autres¹¹. En ce sens, la FNEEQ se montre fort déçue de la

¹⁰ Synthèse de la démarche préparatoire au Sommet sur l'enseignement supérieur, MESRST, février 2013.

¹¹ Pour en savoir plus sur le chantier sur l'aide financière : <http://www.mesrst.gouv.qc.ca/le-sommet/les-chantiers-de-travail/laide-financiere-aux-etudes/>.

décision du MESRST de procéder à une hausse déguisée en une indexation des droits de scolarité.

Naturellement, pour la FNEEQ, la question de l'amélioration de l'aide financière aux études supérieures est une préoccupation très importante. Comme de nombreux intervenants et intervenantes au Sommet, nous pensons que le programme d'aide devrait être amélioré. Nous réagissons donc avec intérêt à l'ouverture d'un chantier qui dégage 25 M\$ par année pour 5 ans afin de bonifier ce programme. Plusieurs éléments doivent être revus, particulièrement le niveau des dépenses admises, le seuil de revenu des parents à partir duquel une personne devient admissible à l'aide financière et la question de la mise en place de crédits d'impôts facilitant l'accès aux étudiants dont les familles ont un faible revenu. Les étudiantes et étudiants ayant des responsabilités familiales et les personnes handicapées devraient aussi bénéficier d'un meilleur soutien financier. Toujours dans cette perspective, il faut offrir plus de bourses d'études et diminuer l'aide sous forme de prêts pour ainsi réduire l'endettement, actuellement croissant, des étudiantes et étudiants. À la FNEEQ, on s'inquiète d'ailleurs de l'idée de remboursement proportionnel, car on considère qu'il s'agit là d'une menace directe à un accès équitable aux études supérieures.

L'accessibilité en région

La question de l'accessibilité aux études supérieures en région est incontournable. Elle touche autant les cégeps que les universités. Cette préoccupation semble avoir fait l'unanimité lors du Sommet. La FNEEQ insiste pour affirmer que l'accessibilité doit être maintenue partout sur le territoire par des programmes variés à l'échelle de la province, cela tout en portant une attention aux coûts liés à la multiplication des campus régionaux, surtout dans un contexte de baisse démographique¹². Sur cette question, il ne semble pas y avoir eu de consensus au moment du Sommet. Pour la FNEEQ, il faut s'assurer de la survie des programmes à petites cohortes en région. Ceux-ci doivent rester attrayants par le choix qu'ils offrent, contribuant ainsi à la spécificité des régions. Il faut donc en tenir compte dans la révision des programmes d'aide financière, en soutenant les étudiants qui doivent s'éloigner de leur région d'origine pour poursuivre leurs études.

¹² Le Conseil national des universités (CNU) devrait contribuer à coordonner l'accessibilité, la diversité des programmes et la gestion de la délocalisation des universités.

De plus, il est essentiel de maintenir une indépendance de l'offre de programmes ou l'offre de formation, de manière à ne pas instrumentaliser et ainsi réduire la formation à une réponse mécanique aux seules demandes et aux orientations du marché du travail. Et si la formation à distance peut être envisagée comme une solution à l'accessibilité régionale, les conditions de réussite des étudiants comme les conditions de travail des enseignants doivent être préservées.

Persévérance scolaire

Au Sommet sur l'enseignement supérieur, il semble y avoir eu consensus sur l'idée de « convenir d'une stratégie visant l'accessibilité et la persévérance aux études ». On a abordé, à ce sujet, l'idée de réviser et d'améliorer les mécanismes de reconnaissance des acquis scolaires et expérientiels. Il nous apparaît que le fait de faciliter le parcours scolaire des étudiants en consolidant les liens entre les cégeps et les universités pourrait avoir un effet positif sur l'accessibilité aux études universitaires.

Finalement, il demeure toujours indispensable de s'interroger sur la question du décrochage scolaire dans la mesure où cela permet de comprendre le parcours de ceux et celles qui finissent par obtenir leur diplôme et de ceux qui ne le font pas. Dans ce sens, la FNEEQ pense qu'il est utile de reconnaître et de considérer, dans la réflexion à faire sur l'accessibilité, le fait que certains individus qui n'obtiennent pas leur diplôme bénéficient et font bénéficier la collectivité de ce qu'ils ont appris. De plus, certaines de ces personnes obtiendront leur diplôme en dehors des délais prévus, mais l'obtiendront néanmoins, pour leur bénéfice et celui de l'ensemble de la société.

La qualité de l'enseignement supérieur au Québec

Rappelons d'abord que le modèle québécois en enseignement supérieur comporte deux ordres d'enseignement distincts, les universités et les cégeps, dont les missions et les modes de fonctionnement diffèrent. À la suite du Sommet sur l'enseignement supérieur, tout ce que propose le MESRST, au chapitre de la qualité, concerne surtout les universités et ne considère pas les cégeps.

D'entrée de jeu, avant de mettre en place des mécanismes qui permettent d'observer ou d'évaluer la qualité de l'enseignement supérieur, il nous semble primordial de définir cette notion, ce à quoi ne s'est pas vraiment attardé le Sommet.

Pour la FNEEQ, la qualité en enseignement supérieur est visible dans la capacité des étudiants à atteindre leur plein potentiel, qu'il s'agisse d'une formation technique ou pré-universitaire, ou encore de la poursuite d'études universitaires. Elle s'incarne dans l'encadrement, la progression et l'amélioration des étudiants. La FNEEQ réaffirme, dans ce contexte, la nécessité de réduire la taille des groupes-cours et d'accorder l'aide nécessaire pour répondre aux besoins particuliers des étudiants.

Les valeurs – si centrales au milieu de l'enseignement supérieur – que sont l'autonomie et la liberté académique, ne doivent en aucun cas s'estomper au profit d'une logique de financement ou de gouvernance venant les compromettre. À ces valeurs s'ajoutent l'importance de la multiplication des occasions de concertation, l'établissement et le maintien de liens avec les milieux et la participation à la vie régionale.

Qualité signifie aussi pertinence des programmes, souci constant de développement pédagogique et disciplinaire ainsi que diversité et complémentarité des corps enseignants. Les établissements d'enseignement supérieur doivent continuer d'améliorer les divers outils permettant de tendre vers cette qualité. Souscrire à la qualité signifie que la société, les organismes gouvernementaux, les membres des communautés universitaires et collégiales valorisent l'enseignement supérieur. La recherche, qui est aussi au coeur de la mission des universités, ne prend pas le pas sur l'enseignement et ne doit pas être l'apanage d'un seul groupe d'enseignants ou d'un seul réseau.

Enfin, un vrai débat de fond sur les conditions de travail de celles et ceux qui œuvrent en enseignement supérieur est essentiel à qui veut parler de qualité. Un portrait actuel du rôle, de la place, de la contribution et des conditions de travail des personnes chargées de cours est plus que souhaitable, il est nécessaire ! Ce portrait d'ensemble permettrait, entre autres, de faire le point sur le rôle et les conditions de travail des personnes chargées de cours dans nos universités¹³.

¹³ Le comité école et société de la FNEEQ travaillera, dès l'automne 2013, à un projet de forum sur le rôle et les conditions de travail des personnes chargées de cours au Québec.

Le Conseil national des universités

Le ministre Duchesne a annoncé la création d'un Conseil national des universités, organisme public consultatif, qui a comme mandat l'accroissement de la qualité de l'enseignement et la cohérence du développement du réseau universitaire, la coordination du déploiement de l'offre de la formation universitaire, la veille et la prospective à l'égard de l'enseignement et de la recherche universitaires. Il fait ainsi le choix de confier la qualité de l'enseignement universitaire à cet organisme sans en avoir défini le sens avec l'ensemble de la communauté universitaire.

Comme l'affirmait Guy Rocher dans un article du Devoir du 2 mars dernier, le danger est de créer une structure de plus qui servira – au mieux – à se donner bonne conscience : « J'espère qu'on est à un véritable tournant, mais je ne m'attends pas à de très grandes réformes. Il va y avoir des réformes de structures, avec le Conseil des universités notamment, mais pas sur les enjeux de fond. »

La FNEEQ est pour la qualité, bien entendu. Une qualité qui, toutefois, ne doit pas se mesurer à l'aune de critères flous, déterminés par un organisme externe d'assurance qualité, une approche mieux adaptée à la sphère privée et dont les objectifs, bien que parfois honorables, cachent une série de risques. Certains mécanismes d'assurance qualité ne sont pas adaptés aux caractéristiques de l'enseignement supérieur et leurs prescriptions laissent généralement peu de place à la culture générale et aux pratiques locales déjà existantes.

Nous reviendrons plus loin sur les dérives potentielles du modèle de l'assurance qualité¹⁴, mais disons pour l'instant qu'il faut rappeler l'importance de s'entendre sur la définition de la qualité en enseignement supérieur et la nécessité de perfectionner les mécanismes déjà en place au Québec. Choisir un modèle qui se rapprocherait de la sphère de la marchandisation du savoir s'avère un choix politique avec lequel nous sommes en désaccord. En éducation, il y a obligation de moyens et non de résultats !

La loi-cadre sur les universités

Si le MESRST propose – à la demande de l'ensemble de la communauté universitaire – l'adoption d'une loi-cadre sur les universités, c'est d'abord pour s'assurer d'une meilleure coordination des trop nombreuses réglementations qui concernent le monde

¹⁴ On peut aussi consulter les travaux du comité école et société sur le sujet : http://www.fneeq.qc.ca/fr/comites/ecole_societe/.

universitaire. Il affirme vouloir assurer une meilleure cohérence. Si la FNEEQ partage avec lui cet objectif, elle s'inquiète cependant de la représentation et de la consultation de ses membres au sein des organismes qui seront créés à la suite de l'adoption de la loi.

La loi devrait aussi permettre de « moderniser les règles de gouvernance et de reddition de comptes ». À cet effet, le MESRST a proposé cinq pistes pour améliorer la reddition de comptes dans les universités, dont celle de mettre en place un groupe de travail composé des représentants des établissements et du MESRST pour en revoir les pratiques. Si cette révision conduit à une diminution et une simplification de cette pratique pour redonner toute la place aux missions fondamentales des universités, et que l'ensemble des membres de la communauté universitaire est impliqué, la FNEEQ pourrait se montrer satisfaite. De la même manière, la FNEEQ tient à rappeler l'importance de ne pas mettre en place de modèle de gouvernance où il y a une majorité d'administrateurs externes.

Le MESRST prévoit donc un chantier de travail présidé par Lise Bissonnette et John R. Porter en vue de l'adoption d'une loi-cadre sur les universités, de l'établissement de règles de gouvernance et de « faire valoir les valeurs et les fondements de la mission des universités ». Leur rapport sera déposé d'ici l'automne 2013.

La CSN, comme la FNEEQ, souhaite que le premier mandat de ce chantier soit celui d'élaborer une Charte de l'université et, pour y arriver, on ne peut faire l'économie d'un débat en profondeur sur la place et la mission — ou les missions — de l'université. Ce débat est la condition qui permettra d'assurer la cohésion et l'adhésion aux valeurs et principes énoncés dans la charte.

« L'université a comme mission le développement et la transmission de la connaissance, de la culture ainsi que la formation du jugement critique dans une perspective de contribution au développement humain et social¹⁵. » Certaines positions, pendant le Sommet, tendaient à réduire cette mission à la contribution à la croissance économique. Le service à la collectivité est aussi au centre de la mission de l'enseignement supérieur. La tendance actuelle, consistant à privilégier la recherche au détriment de l'enseignement, nous amène à exiger de ce chantier qu'il accorde une grande place à la valorisation de l'enseignement et à faire de l'éducation publique une priorité nationale,

¹⁵ *Manifeste de l'université québécoise – Pour une université libre, accessible, démocratique et publique*, Table des partenaires universitaires québécois, 2010.

à tous les niveaux, pour que l'enseignement supérieur devienne un véritable projet de société.

Recherche et contribution des établissements

En ce qui concerne la recherche, la FNEEQ et le MESRST ont des objectifs très différents. Il va de soi que ceux de la FNEEQ sont bien ciblés en termes de conditions de travail. Mais ceux-ci sont aussi élargis au nom d'une conception égalitariste de la société au sein de laquelle l'État démocratique occupe une place centrale. Le MESRST essaie surtout, quant à lui, de répondre aux demandes de nombreux groupes de pression plus ou moins influents, aux intérêts très variés. Il exprime ses prises de position dans un document intitulé *Renforcer la recherche ainsi que la collaboration entre les établissements et leurs milieux*¹⁶.

Cégeps

La recherche occupe une place toujours en croissance dans les cégeps, et tant la FNEEQ que le MESRST y consacrent beaucoup d'attention. La FNEEQ a toujours été favorable au développement de la recherche dans les cégeps. Celle-ci est soutenue par plusieurs programmes gouvernementaux. Malgré ceux-ci, la recherche n'est pas une pratique courante au niveau collégial. La FNEEQ considère que la recherche doit obtenir une meilleure reconnaissance, entre autres en ce qui concerne la recherche disciplinaire, alors que la recherche en pédagogie, et la recherche et l'innovation des Centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT) sont courantes. Mais elle rappelle que la mission des cégeps est d'abord et avant tout l'enseignement.

La recherche au collégial doit se faire dans un cadre permettant une meilleure reconnaissance de celle-ci, notamment par un meilleur soutien institutionnel et possiblement, par des modifications aux conditions de travail. Tous les types de recherche doivent être favorisés, y compris la recherche fondamentale dans les disciplines. Le cadre actuel favorise les recherches pédagogiques (PAREA) et la recherche appliquée (CCTT). Il serait possible d'informer davantage les enseignantes et les enseignants des programmes de recherche. Avec 40 % d'enseignants ayant un diplôme de 2^e ou de 3^e cycle, les activités de recherche ont un intérêt de plus en plus marqué pour ces derniers. La recherche a aussi l'avantage de stimuler le milieu où elle

¹⁶ Paru à l'occasion du Sommet sur l'enseignement supérieur tenu à Montréal les 25 et 26 février 2013.

est produite : tout l'entourage peut en profiter (départements, collègues, étudiantes et étudiants, membres de la collectivité).

Le MESRST s'intéresse aussi beaucoup à l'arrimage, particulièrement en ce qui touche à la recherche, entre les universités et les collèges. Il propose d'investir 15 M\$ dans des projets allant dans ce sens¹⁷. Il souhaite exploiter les spécificités et les spécialités des établissements, ce qui permettrait notamment, selon lui, de développer les cégeps en région. En même temps, il propose de se pencher sur les programmes offerts par les collèges, de manière à en assurer la cohérence et à « favoriser la complémentarité de l'offre en région¹⁸ ». Il fait même de cet enjeu un « vaste chantier de travail », sous la présidence de M. Guy Demers, dont le rapport est attendu pour le printemps 2014 et auquel la FNEEQ participera.

Le lancement de ce chantier, bien que nous puissions avoir des réserves par rapport aux solutions annoncées, s'inscrit tout à fait dans les travaux et les demandes de la FNEEQ, de la Fédération des cégeps et de la FEC (CSQ). À cet égard, inquiètes des effets des baisses démographiques sur plusieurs cégeps, les trois fédérations ont, à l'initiative de la FNEEQ, organisé un colloque portant le titre *Un Québec, fort d'un réseau collégial dans toutes les régions*, qui s'est tenu les 18 et 19 avril dernier et auquel assistait M. Guy Demers. Quatre thèmes ont été retenus en vue de la poursuite des travaux avec le MESRST : l'offre des programmes, la formation continue, le financement du réseau collégial et la mobilité étudiante entre les régions du Québec. Les trois fédérations se sont engagées à participer au chantier à partir des consensus dégagés sur ces thèmes ; toutefois, chacune est libre d'aborder d'autres aspects pour résoudre le problème.

Le MESRST prévoit enfin investir 1,5 M\$ pour favoriser l'utilisation des technologies de l'information et de la communication et 5 M\$ annuellement pour renforcer les services de soutien aux étudiants ayant des besoins particuliers. On ne sait toutefois pas comment sera distribuée cette somme: directement dans les classes, uniquement en services auprès des étudiants ou un peu des deux, ce que nous apprécierions davantage.

¹⁷ « Les projets seront financés à même les fonds alloués aux objectifs nationaux en enseignement supérieur et par une récupération des budgets actuels des programmes de collaboration universités-collèges (5,6 M\$) et de reconfiguration de l'offre de formation (2 M\$). »

¹⁸ <http://www.mesrst.gouv.qc.ca/le-sommet/les-chantiers-de-travail/loffre-de-formation-collegiale/> .

Universités

Au niveau universitaire, la FNEEQ déplore que la recherche subventionnée occupe une place croissante aux dépens de l'enseignement. On souhaite aussi accroître l'appui à la recherche-crédation chez les personnes chargées de cours. Pendant ce temps, la population étudiante à l'université augmente sans qu'on y applique un financement conséquent¹⁹. Les personnes chargées de cours doivent en grande partie subir la charge de cette hausse et travailler dans des conditions plus difficiles. Ces difficultés sont accentuées par le fait que le prestige des universités est très souvent conséquent de la recherche qu'on y fait. La FNEEQ souhaite donc que soit rétabli un équilibre nécessaire entre la recherche et l'enseignement.

La FNEEQ s'inquiète de « l'université marchande », qui soumet la recherche à des principes de rentabilité financière. Les chercheurs perdent ainsi leur indépendance et cette conception utilitariste limite considérablement la portée de leurs travaux. Elle est aussi en désaccord avec l'assurance qualité, qui évalue la recherche selon un cadre beaucoup trop strict, ce qui réduit considérablement la liberté académique des chercheurs.

La FNEEQ est d'avis qu'il faut reconnaître les activités de recherche et de création des personnes chargées de cours. Il est en effet important d'entreprendre une enquête approfondie pour évaluer leur participation à la recherche – qui demeure bien réelle – même si leur tâche première est d'enseigner. Les personnes chargées de cours font face à plusieurs obstacles lorsqu'elles envisagent de poursuivre leurs travaux de recherche, le principal étant l'obtention de fonds. Il serait important de développer des programmes accessibles aux chargées et chargés de cours, programmes qui prévoiraient une rémunération pour ces chercheurs-crédateurs.

Le MESRST a profité du Sommet sur l'enseignement supérieur pour faire connaître sa *Politique nationale de la recherche et de l'innovation (PNRI)* qui sera lancée en juin 2013 après la tenue, les 15 et 16 avril à Québec, des Assises sur la recherche²⁰. Cette politique permet d'exprimer certaines généralités telles : « assurer le développement du système québécois d'innovation », « préparer les chercheurs et la main-d'œuvre qualifiée de demain », « positionner avantageusement le Québec dans le monde ».

¹⁹ En « hausse constante mais modeste depuis 1997, le taux de fréquentation des universités québécoises affiche pour la troisième année consécutive une hausse plus marquée: 3,8 % en 2009, 3,7 % en 2010 et 2,7 % en 2011 ». Le Devoir, <http://www.ledevoir.com/societe/education/341209/universites-quebecoises-la-frequentation-est-en-hausse-pour-l-instant> (page consultée le 1er mai 2013).

²⁰ <http://www.mesrst.gouv.qc.ca/actualites/affichage-des-nouvelles/article/4818/> .

Plus concrètement, le gouvernement du Québec prévoit un réinvestissement de 26,5 M\$ pour la recherche, partagé entre le MESRST et le ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs. L'objectif est d'éviter l'exode des cerveaux, de soutenir les étudiantes et les étudiants des études supérieures et de favoriser des domaines tels l'environnement et les changements climatiques, la santé, l'innovation sociale et les technologies stratégiques. Une somme additionnelle de 16 M\$ sera consacrée à la santé.

Malgré ces bonnes intentions, les positions de la FNEEQ et du MESRST ont tendance à diverger. La recherche fondamentale ne paraît pas assez encouragée. Quant aux personnes chargées de cours, rien n'est dit quant à leur apport à la recherche.

DEUXIÈME PARTIE

2) LE SOMMET SUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR : BILAN ET PERSPECTIVES

Nous ne reviendrons pas en détail sur le processus (format, dates, délais, déroulement, etc.), car la FNEEQ avait, dès le début, dénoncé avec vigueur ces éléments contraignants²¹. Il importe de retenir qu'il ne fait aucun doute que le Parti Québécois a agi, pour des raisons électoralistes, dans la précipitation et donc, jusqu'à un certain point, dans l'improvisation. Rappelons, par exemple – et parce que cela a été cité sur une base quasi quotidienne – que les travaux de la commission ayant mené au rapport Parent, eux, se sont déroulés sur une période de cinq ans.

Toutefois, outre le fait que – pendant des mois – la fédération a été forcée de fonctionner en suivant un calendrier déraisonnable pour préparer convenablement les interventions à faire, on a pu rapidement constater que les organisateurs ne savaient guère où les mènerait cette vaste démarche. En effet, rappelons-nous que le ministre Duchesne (et la première ministre !) souhaitait réconcilier tout le monde, à commencer par la population québécoise, divisée sur la question des droits de scolarité et des manifestations étudiantes et citoyennes. Nous savions aussi, dès le début, que ce désir rassembleur avait bien plus à voir avec des réalités et objectifs électoralistes qu'avec une réelle volonté de modifier en profondeur l'enseignement supérieur québécois.

Tout cela n'était que spéculation et, puisque la FNEEQ avait le mandat d'y participer, nous devons nous y investir à plein et réserver nos commentaires pour la fin. Maintenant, un peu plus de deux mois après la fin du Sommet, après avoir rencontré les présidents des chantiers sur la loi-cadre et sur la création d'un Conseil national des universités²², nous pouvons revenir sur les quatre derniers mois.

Comme nous l'avons mentionné précédemment, c'est lors du conseil fédéral de décembre 2012 que la FNEEQ a fait le débat sur sa participation au Sommet. Des ateliers ont eu lieu dans le but de sonder le plus grand nombre de délégués possible et pour

²¹ Voir, entre autres, la chronique 51 du comité école et société : http://www.fneeq.qc.ca/fr/comites/ecole_societe/Presentation-chronique.html .

²² Nous ne sommes pas invités au chantier sur l'aide financière, mais la fédération participera avec la CSN aux autres chantiers, celui sur la politique de financement et sur l'offre de formation collégiale. Pour en savoir plus : <http://www.mesrst.gouv.qc.ca/le-sommet/les-chantiers-de-travail/> .

bonifier les documents que produirait la fédération. On se souviendra qu'à la même période, le PQ – à peine élu – décidait de ne pas respecter les lettres d'entente 8 et 9, des ententes qui touchaient directement les enseignantes et les enseignants des cégeps. Il s'agissait d'ententes signées avec le gouvernement précédent sur le paiement des sessions intensives nécessaires pour le rattrapage découlant de la grève étudiante. Cette renonciation d'ententes signées était inacceptable ! Les trois regroupements se sont vigoureusement prononcés contre la volonté du PQ de ne pas respecter les ententes par des résolutions fermes. Le regroupement privé et le regroupement université ont rapidement manifesté leur « *indignation* » et dénoncé « *le non-respect de l'entente* »²³. De plus, le regroupement université offrait « *son appui à des actions et à des moyens de pression du Regroupement cégep dans le but de forcer le gouvernement à respecter sa signature des lettres d'entente 8 et 9* »²⁴. Des moyens de pression ont été rapidement exercés par la CSN et la FNEEQ, ainsi que par les professeurs des cégeps touchés. Comme moyen d'action, le regroupement cégep a envisagé de boycotter le Sommet, ce qui s'est formulé dans la résolution suivante : « que le regroupement cégep demande au comité exécutif de la FNEEQ de convoquer un conseil fédéral extraordinaire d'ici le Sommet sur l'enseignement supérieur afin de considérer l'option de boycotter le Sommet en tant que moyen de pression politique pour forcer le respect de l'entente. » Cette proposition de boycott ne faisait pas l'unanimité au sein de la FNEEQ. Pour le regroupement cégep, il s'agissait d'une menace qui lui fournissait un important rapport de force, alors que pour le regroupement université, cette décision pouvait au contraire diminuer son propre rapport de force. Rappelons que le regroupement université avait voté une résolution demandant à la FNEEQ de poursuivre sa participation au Sommet²⁵

²³ Proposition du 8 février 2013 : « Il est proposé que le regroupement privé, en solidarité avec le regroupement cégep, manifeste son indignation et dénonce le non-respect de la part du Ministère des ententes 8 et 9 négociées en août dernier pour la reprise des cours dans les cégeps touchés par la grève étudiante ».

²⁴ Propositions du Regroupement université du 14 février 2013 :

Attendu la signature de lettres d'entente (8-9) entre le CPNC et la FNEEQ-CSN au sujet des sommes allouées par le gouvernement à la reprise des cours dans les cégeps à la suite de la grève étudiante de 2012;

Attendu que le travail a été effectué par les enseignants ;

Attendu la décision du gouvernement de ne pas verser les sommes dues ;

Attendu que le gouvernement actuel refuse de respecter ladite entente ;

- 1) Il est proposé, en solidarité avec le regroupement cégep, que le regroupement université manifeste son indignation et dénonce le non-respect des ententes 8 et 9 négociées et signées par le CPNC et la FNEEQ-CSN en 2012 pour la reprise des cours dans les cégeps touchés par la grève étudiante.
- 2) Que le Regroupement université offre son appui à des actions et à des moyens de pression du Regroupement cégep dans le but de forcer le gouvernement à respecter sa signature des lettres d'entente 8 et 9, et ce, conformément à ses positions.
- 3) Que le Regroupement université invite ses membres à participer à la manifestation du 26 février pour dénoncer le non-respect des ententes 8 et 9.

²⁵ **Propositions du Regroupement université, 24 et 25 janvier 2013 :**

« Que la FNEEQ tienne compte dans sa contribution sur la recherche aux journées thématiques des 31 janvier et 1^{er} février des orientations du Regroupement université en dénonçant les questions contenues dans le document ministériel et en faisant sienne les éléments du document *La recherche* déposé au Regroupement des 24-25 janvier 2013.

et d'inviter ses partenaires à en faire autant. Rappelons-nous aussi qu'au début du processus, plusieurs thèmes du Sommet sur l'enseignement supérieur traitaient davantage – et parfois uniquement – des questions universitaires, ainsi la participation des chargées et chargés de cours de la FNEEQ était des plus importantes pour eux. En effet, pour le regroupement université, il s'agissait de participer à une vaste discussion sur les universités, sur le réseau universitaire québécois, une discussion impensable sans la FNEEQ, principale intervenante syndicale en enseignement supérieur et représentant les personnes chargées de cours, principal corps enseignant universitaire au Québec. Il est aussi important de se rappeler que le regroupement université travaillait sur certains des thèmes proposés par le PQ depuis plusieurs années. Enfin, les négociations ont mené à un changement d'attitude du gouvernement québécois et au respect définitif des lettres d'entente et, conséquemment, provoqué l'annulation du conseil fédéral spécial²⁶.

Promesses, attentes et mirages

Le premier objectif du PQ était de « rassembler », de bâtir des ponts entre les générations, d'établir des consensus (mot qui reviendra comme un mantra tout au long du Sommet)... Ce dernier souhaitait ainsi réconcilier une société divisée sur ce qu'est l'enseignement supérieur et sur son « utilité ». Deux visions s'affrontaient :

- 1) une vision « humaniste » de l'éducation, une vision qui repose sur la gratuité ;
- 2) une vision utilitariste, rentable et marchande de l'éducation et de la recherche.

Les journées préparatoires ont pris la forme de quatre journées thématiques, où l'on avait invité les membres de la communauté universitaire et collégiale (étudiants, personnes chargées de cours, professeurs, administrateurs, cadres, personnel de soutien, chercheurs, etc.) et où l'on aborderait les thèmes suivants :

Que le Regroupement université recommande à la FNEEQ de poursuivre sa participation aux consultations du Sommet sur l'enseignement supérieur, notamment en intégrant à son document final les orientations du Regroupement université sur l'ensemble des thèmes, en réitérant son adhésion à la proposition adoptée par le Conseil fédéral des 5, 6, 7 décembre 2012 et en invitant les partenaires universitaires à poursuivre également leur participation aux activités du Sommet sur l'enseignement supérieur. »

²⁶ Les statuts et règlements de la FNEEQ sont clairs, l'ordre du jour d'un conseil fédéral spécial ne peut être modifié et, puisque le seul objet à l'ordre du jour était réglé, la tenue du conseil n'avait plus de raison d'être.

- 1) La qualité de l'enseignement supérieur, 29 et 30 novembre 2012 à l'Université Laval.
- 2) L'accessibilité et la participation aux études supérieures, 13 et 14 décembre 2012 à l'Université du Québec à Trois-Rivières.
- 3) La gouvernance et le financement des universités, 17 et 18 janvier 2013 à l'Université de Sherbrooke.
- 4) La contribution des établissements et de la recherche au développement économique de l'ensemble du Québec, 31 janvier et 1^{er} février 2013 à l'Université du Québec à Rimouski.

À ces journées s'ajoutaient quatre consultations citoyennes :

- Rouyn-Noranda, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT), le 12 janvier 2013 ;
- Saguenay, Université du Québec à Chicoutimi (UQAC), 12 janvier 2013 ;
- Gatineau, Université du Québec en Outaouais (UQO), 19 janvier 2013 ;
- Montréal, Université du Québec à Montréal (UQAM), 2 février 2013 (en anglais et en français).

Enfin, il y a eu l'École d'hiver – Spécial Sommet, qui a eu lieu du 25 au 27 janvier 2013 à l'Université Laval. Des jeunes, issus des quatre coins du Québec et provenant de milieux divers, ont été appelés à imaginer l'université québécoise de demain dans le cadre d'une activité analogue à l'École d'été qu'organise chaque année l'Institut du Nouveau monde (INM). L'École d'hiver – Spécial Sommet a réuni quelque 500 jeunes, de 15 à 35 ans, à l'Université Laval. Les quatre thèmes du Sommet y ont été abordés lors de conférences, de tables rondes et d'ateliers, qui auront permis aux participants de formuler des propositions sur l'université de demain.

Lors des journées préparatoires, il y avait 52 participants invités, dont 31 % étaient des étudiants, 23 % des représentants des établissements, 23 % des représentants enseignants et syndicaux et 23 % des représentants de la société civile.

Enfin, le Sommet lui-même avait lieu les 25 et 26 février 2013 à l'Arsenal à Montréal, où environ 350 personnes participaient à ce qui ressemblait à un véritable marathon de négociation. En terminant, il est important de rappeler que l'ensemble des discussions

est disponible sous forme vidéo sur le web²⁷. Quant aux documents produits par la CSN et par la FNEEQ, ils sont disponibles sur leurs sites respectifs²⁸.

Nous l'avons déjà expliqué, la participation de la FNEEQ reposait sur des mandats clairs de ses membres et elle s'articulait sur un double déploiement des moyens de pression (invitation et participation aux manifestations, et pression politique). Elle s'appuyait également sur une pratique syndicale habituelle, à savoir être présent à une table de négociation, tout en exerçant des actions qui augmentent le rapport de force pour négocier. Alors, après tout ce travail, qu'en avons-nous retiré et quelles conclusions tirons-nous ?

En vrac, il faut retenir tous les travaux exécutés en coalition, les nouvelles alliances élargies, la diffusion et la vulgarisation de concepts comme « l'assurance qualité », la « gouvernance » comme outils idéologiques²⁹, la « marchandisation du savoir », le décloisonnement entre mouvements sociaux et syndicaux, etc. Mais, peut-être avant toute chose, tout cela nous aura permis de parler d'éducation, d'enseignement supérieur, de l'importance collective des collèges et des universités et... de la gratuité !

Car, ne l'oublions pas, même si l'indexation de Pauline Marois était sur la table dès la première conférence de presse (ce qui a eu l'avantage d'être une mise au jeu transparente), jamais la FNEEQ ni la CSN n'ont remis la gratuité en question. La gratuité n'a pas été un objet de négociation. Elle est demeurée une demande ferme, en accord avec les valeurs portées par la centrale et la fédération. La FNEEQ et la CSN ont donné un appui constant et indéfectible aux étudiants.

Les liens de solidarité créés ou consolidés depuis le mois de novembre 2012 seront d'ailleurs des bases solides sur lesquelles relancer notre combat pour la gratuité. À preuve, les nombreuses réunions de la Table des partenaires universitaires (TPU) ont permis à ce groupe intersyndical – réunissant les associations étudiantes (TaCEQ, FEUQ, ASSÉ et FAEUQEP), les employés de soutien, les professionnels de recherche, les professeurs d'université, les étudiants salariés et les personnes chargées de cours – de travailler en concertation tout autant lors des journées préparatoires que lors du Sommet ou au moment des chantiers. En appui aux étudiants et aux salariés des

²⁷ <http://www.mesrst.gouv.qc.ca/le-sommet/le-sommet/> .

²⁸ Pour la CSN : <http://www.csn.qc.ca/web/education-droits-humains-responsabilite-sociale/le-sommet-sur-l-enseignement-superieur>.

Pour la FNEEQ: <http://www.fneeq.qc.ca/fr/accueil/Sommet-enseignement-superieur/index.html>.

²⁹ Lire, entre autres, Alain Deneault, Gouvernance, *Le management totalitaire*, Lux, 2013.

universités, la TPU a démontré son efficacité et sa capacité à aller au-delà des guerres de clochers, ce qui est très prometteur pour la suite des choses.

Quelques exemples concrets des travaux de la TPU

Dès le lancement du processus, la TPU a tenu des rencontres rapprochées. Nous avons diffusé des communiqués présentant des positions communes dénonçant, entre autres, l'utilisation de mécanismes d'assurance qualité en enseignement supérieur. Ces communiqués portaient aussi sur la nécessité de créer un conseil des universités pour coordonner le développement du réseau et limiter les dérives et la compétition entre les établissements. Enfin, nous avons aussi collectivement pris position contre l'indexation. Mais c'est surtout par notre travail « sur le plancher », lors des journées préparatoires et dans le cadre du Sommet, que nous avons peut-être eu le plus d'influence. En effet, chaque organisation faisait les mêmes demandes, tenait un discours commun et défendait les mêmes valeurs, sans négliger, bien sûr, ses propres intérêts. Ce travail en concertation a permis de voir le gouvernement retenir certaines de nos revendications :

- 1) la création du conseil de coordination des universités (avec une majorité de membres de la communauté universitaire) ;
- 2) la diminution des pouvoirs de la CREPUQ (grâce à la création d'un conseil national³⁰) ;
- 3) le blocage de l'assurance qualité pour évaluer la qualité de l'enseignement universitaire ;
- 4) la révision de la grille de financement des universités ;
- 5) la promotion de la gouvernance collégiale, démocratique et représentative (au détriment de l'approche de l'IGOPP³¹).

Par la suite, lors des chantiers sur la loi-cadre et sur la création du Conseil national des universités (CNU), les partenaires de la TPU ont aussi travaillé de concert. Pour la loi-cadre, ils ont insisté sur les éléments présentés par la Fédération québécoise des

³⁰ Toutes ces discussions, et la possible création du nouveau CNU, ne sont pas sans lien avec l'éclatement actuel de la CREPUQ. Un autre dossier à suivre.

³¹ Institut sur la gouvernance des organisations publiques et privées. Voir : <http://igopp.org/> .

professeures et professeurs d'université (FQPPU), dans son document *Ouvrir ensemble une voie pour l'université québécoise*³², en particulier sur l'énoncé de valeurs suivant :

L'université québécoise est en déficit d'une vision qui puisse assurer la pérennité de sa tradition intellectuelle et humaniste, ainsi que de ses valeurs de liberté académique, d'autonomie et de service public. Nous proposons donc que l'État québécois adopte une Charte nationale de l'université québécoise, qui servirait de pierre angulaire pour l'orientation future de nos universités et affirmerait le sens de ces institutions. Plus spécifiquement, nous souhaitons que cette Charte vise, entre autres, des objets tels que la gouvernance collégiale, l'indépendance morale et intellectuelle de l'enseignement et de la recherche - création, ainsi que l'encadrement des partenariats externes.

En ce qui concerne le CNU, la TPU a identifié cinq points essentiels :

- 1) Le CNU doit avoir comme mandat d'assurer la coordination et le développement du réseau universitaire québécois. Ce développement doit reposer sur une plus grande collaboration entre les universités. Cette coordination doit aussi inclure la formation à distance.
- 2) Le CNU doit être majoritairement constitué des membres de la communauté universitaire, au premier plan les étudiants, dans une proportion représentative et respectueuse des divers corps d'emploi.
- 3) Le CNU doit fonctionner selon un mode collégial, démocratique et représentatif du milieu universitaire québécois. Les membres externes doivent être diversifiés et représentatifs de la société civile.
- 4) Le CNU doit prendre les mesures de reconnaissance des acquis de formation entre les universités québécoises.
- 5) Le CNU doit avoir un pouvoir de recommandation ferme et public.

La TPU a ainsi pu défendre ces positions dans ses documents et lors des rencontres avec les présidences des chantiers³³. Au sortir de ces rencontres, nous avons l'engagement de Mme Bissonnette et de M. Porter que leur rapport mentionnera l'importance d'une forte majorité de membres de la communauté universitaire dans les conseils d'administration et, bien entendu, dans le nouveau CNU. M. Corbo s'est prononcé devant nous contre l'utilisation de l'assurance qualité en enseignement supérieur et il souhaite recommander que le futur CNU ne fasse pas appel à l'assurance qualité dans

³² Pour en savoir plus :

http://www.fqppu.org/assets/files/bibliotheque/prises_de_position/memoire_et_avis/2013/ouvrir_ensemble_une_voie_pour_l_u_quebecoise_fevrier_2013.pdf.

³³ Pour en savoir plus sur les travaux et positions de la Table des partenaires universitaires : Marie Blais, *TPU et résistance au néolibéralisme dans l'enseignement supérieur*, Nouveaux cahiers du socialisme, no 8, 2012.

l'évaluation des programmes. Il dit partager notre vision voulant que le CNU soit constitué d'une majorité de membres de la communauté universitaire³⁴. Enfin, le nouveau CNU déposera des rapports ou des recommandations au ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie, qui sera chargé d'appliquer les recommandations du CNU, dont les rapports seront publics.

La FNEEQ, toujours appuyée par la CSN, a aussi défendu des éléments plus spécifiques comme l'importance des cégeps dans les régions mais aussi leur rôle en enseignement supérieur, la place croissante de la recherche dans les cégeps, le rôle des personnes chargées de cours dans les universités et leur contribution à la qualité de l'enseignement, à la recherche-crédation et aux services à la collectivité.

Les Assises sur la recherche

Le PQ invitait enfin tous les participants à une discussion sur la recherche au collégial et à l'université, les 31 janvier et 1^{er} février à Rimouski. De cette réflexion devrait naître la nouvelle Politique nationale de recherche et d'innovation (PNRI). Le gouvernement a par la suite tenu les Assises sur la recherche, les 15 et 16 avril 2013 à Québec. Ce premier rendez-vous de tous les acteurs du milieu de la recherche se voulait une période de consultation avant l'adoption de la PNRI en juin prochain. Il y a eu consensus à l'effet que cette politique devrait s'étendre sur cinq ans, afin d'assurer une plus grande stabilité aux politiques de l'État québécois en cette matière. Le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie en a pris bonne note, sans prendre d'engagement ferme à cet égard.

D'autres consensus ont porté sur la nécessité de :

- renforcer le rôle de l'État en matière de recherche et d'innovation non seulement comme décideur, mais aussi comme utilisateur ;
- prioriser l'initiation et la formation à la recherche afin d'assurer une relève ;
- mieux coordonner les actions du milieu et développer davantage les synergies, notamment en partageant les infrastructures de recherche.

Enfin, on a réitéré l'importance de soutenir la recherche fondamentale au même titre que la recherche appliquée. Bien entendu, tout cela dans le respect de l'autonomie et de la liberté académique.

³⁴ Il devra y avoir des représentants de tous les corps d'emploi et des étudiants des trois cycles, ainsi que des étudiants adultes ou à temps partiel. Il reste à discuter du mode de nomination de ces représentants.

L'accessibilité, soit, mais à quoi ?

La solidarité n'est pas une affaire de générosité ou de compassion. Elle se fonde sur le respect de l'autre et des formes multiples que prend la créativité personnelle et collective³⁵.

Le choix n'est pas entre la révolution ou la réforme. [...] En s'inspirant des victoires passées et en s'appuyant sur les luttes qui, dans les divers continents, visent la liberté, l'égalité et la solidarité, peut se développer une utopie pratique qui nous permettrait de sortir de la morosité ambiante. Participer à l'élaboration de cette utopie n'est pas une tâche facile, mais y en a-t-il une autre qui mérite davantage notre implication intellectuelle³⁶ ?

Ici comme ailleurs, l'enseignement supérieur est victime d'une attaque concertée. Selon un rapport de l'Internationale de l'éducation (IE), « la crise actuelle ne saurait masquer le changement de cap vertigineux vers une communauté plus mondialisée de l'enseignement supérieur et de la recherche, une arène dans laquelle les modèles de coopération et de collégialité s'opposent à la concurrence et au corporatisme et luttent pour l'hégémonie³⁷. » Il ne faut pas se contenter de protéger ce bien commun, il faut passer à l'offensive et revendiquer plus fermement les changements que nous souhaitons. Il faut ralentir la profonde transformation qui pèse sur l'enseignement supérieur et bloquer les pressions marchandes. Face à une réelle prise en otage de l'éducation par des intérêts marchands, nous croyons que « le Sommet a tout de même permis d'ouvrir la voie à de nouvelles façons de faire³⁸ », ne serait-ce qu'en permettant de diffuser plus largement nos valeurs. Malgré l'indexation – une hausse que nous contestons et contesterons encore ! – l'inclusion de la lutte contre la hausse des droits de scolarité dans un combat plus large contre les politiques d'austérité, entre autres avec la Coalition opposée à la tarification et la privatisation des services publics, l'Alliance sociale, les associations et fédérations étudiantes, etc., a certes contribué à mettre un frein à l'attitude frondeuse et irrespectueuse du Parti libéral de Jean Charest. Hélas, cette victoire est assombrie par les politiques de rigueur budgétaire du PQ. Il faut donc poursuivre notre lutte en nous appuyant sur les leçons du printemps Érable.

³⁵ Riccardo Petrella, *L'éducation, victime de cinq pièges*, Fides, 2000, p. 52.

³⁶ Jean-Marc Piotte, *Nouveaux cahiers du socialisme*, no 3, 2010, p. 28.

³⁷ http://download.ei-ie.org/SiteDirectory/herg/Documents/2010_7thIHERC_Vancouver_FinalReport_fr.pdf.

³⁸ *Revue À Bâbord*, no 49, avril-mai 2013, p. 17.

La place des cégeps

Au départ, il semblait clair que le Sommet porterait presque exclusivement sur l'avenir du réseau universitaire. Toutefois, la (re)création d'un ministère de l'Enseignement supérieur, qui inclut les collèges, l'annonce de chantiers – dont un exclusivement sur le réseau collégial – et de mesures dédiées au réseau, illustrent pour certains l'enracinement officiel des cégeps et collèges comme éléments constitutifs de l'enseignement supérieur. L'annonce du chantier sur l'offre de formation collégiale, presque en même temps que la tenue d'un colloque sur le développement des cégeps en région initié par la FNEEQ, est des plus prometteuses. Certains ont même l'impression que l'annonce du chantier par le ministre est une réaction à la tenue du colloque...

Il faudra être vigilant et exiger des résultats au sortir des chantiers, des résultats concrets pour l'enseignement supérieur. Ainsi, l'ouverture de cinq chantiers, dont certains à cout zéro, risque de mettre de l'avant de nouveaux enjeux ou d'en ramener d'anciens et la FNEEQ devra surveiller le tout de près.

Certains chantiers se tiendront à l'approche de la période de négociations du secteur public. En quoi ces chantiers teinteront-ils la négociation? L'annonce d'un investissement de 5 M\$ dédiés au dossier des étudiantes et étudiants aux besoins particuliers dans les cégeps est un autre élément à suivre de près. Quelle sera la part attribuée pour les enseignantes et enseignants?

Un apprentissage collectif

Si le printemps Érable est sans contredit un évènement historique, le nombre de commentaires qu'il a suscités est, lui aussi, inédit au Québec. Ce soulèvement social est aussi remarquable par la rapidité, voire l'instantanéité, à laquelle des commentaires, des analyses, des études ont été diffusés dans l'espace public³⁹.

Avant même les évènements du printemps, le comité école et société de la FNEEQ a publié deux argumentaires contre la hausse de droits de scolarité.

³⁹ Outre les ouvrages déjà cités dans nos notes, nous ne souhaitons pas bien entendu présenter une liste exhaustive, mais plutôt certains ouvrages marquants par leur contenu didactique, ainsi que le moment de leur parution, et qui ont servi « la cause » en diffusant un réel contre-discours. Enfin, ces bouquins ont en commun d'avoir été rédigés par des enseignants ou des universitaires, soit des citoyens ayant bénéficié d'un passage à l'université...

Éric Martin et Maxime Ouellet ont fait paraître *Université Inc.*⁴⁰ à l'automne 2011, un bref ouvrage qui présente une série de « mythes sur la hausse des frais de scolarité et l'économie du savoir » et qui allait devenir, grâce aux conférences données par les auteurs et Simon Tremblay-Pépin, une véritable référence pour qui voulait déconstruire la proposition de hausse du PLQ.

On retient aussi *La juste part*⁴¹, de David Robichaud et Patrick Turmel, qui reprend dans son titre le leitmotiv de Jean Charest et autres « pro-hausse ». On peut considérer cet essai comme un véritable chef-d'œuvre de vulgarisation. Son contenu, tant par sa facture qu'un style en osmose avec son époque, rendait accessibles et intéressants des concepts parfois rébarbatifs comme l'égalité et la juste répartition des richesses.

La sortie du livre *Une idée de l'université*⁴², de Michel Seymour, a aussi été remarquée. Ces « propositions d'un professeur militant » constituent un excellent plaidoyer pour la gratuité scolaire et une solide synthèse de la « transformation progressive de l'université selon un modèle d'entreprise : hauts salaires des dirigeants, dérive immobilière, clientélisme, dépenses exorbitantes de publicité, etc. ». Seymour fait sortir le professeur de sa classe, le réinscrit dans la société, bref, il ressuscite l'enseignant militant.

Enfin, deux étudiants, Renaud Poirier-St-Pierre, ancien attaché de presse de la CLASSE, et Philippe Éthier, membre de l'exécutif de l'ASSÉ pendant deux ans et de celui de la CLASSE pendant le printemps 2012, lanceront *De l'école à la rue*⁴³ en 2013. Cet ouvrage retient notre attention car il s'agit d'un « récit militant » de la grève étudiante vue de l'arrière-scène. Il raconte en détails la mise en place de ce qui deviendra la plus vaste mobilisation dans l'histoire du Québec. Et lorsque l'on parle des leçons à retenir du printemps étudiant, il est intéressant de se référer à ce « mode d'emploi » de la contestation qui conclut que « puisque nous savons maintenant comment nous soulever, il ne nous reste plus qu'à recommencer ». En somme, les auteurs démontrent, comme d'autres⁴⁴, la nécessité de créer les alliances les plus larges possible. Ils insistent, entre autres, sur divers modes d'opération selon les groupes impliqués. Ainsi, la FEUQ visait plutôt les exécutifs des centrales syndicales alors que la CLASSE, elle, « s'adresse

⁴⁰ Éric Martin, Maxime Ouellet, *Université Inc.* Lux Éditeur, 2011, 152 p.

⁴¹ David Robichaud, Patrick Turmel, *La juste part*, Atelier 10, 2012, 102 p.

⁴² Michel Seymour, *Une idée de l'université*, Boréal, 2013, 205 p.

⁴³ Renaud Poirier-St-Pierre, Philippe Ethier, *De l'école à la rue*, Écosociété, 2013, 218 p.

⁴⁴ À Bâbord, no 49, avril-mai 2013, p. 10.

directement à la base⁴⁵ ». Bref, retenons que les alliances doivent être larges, elles doivent toucher les divers secteurs de la société civile et rassembler les citoyens autour d'éléments mobilisateurs⁴⁶.

Enfin, il est souhaitable que ces actions ne se concentrent pas sur une pièce du puzzle, la gratuité scolaire, par exemple, mais visent des objectifs plus généraux, comme l'importance collective de l'enseignement supérieur, l'inaliénable gratuité du savoir, l'incontournable obligation étatique d'un financement public pour un bien public de qualité.

On l'a vu, les étudiantes et les étudiants québécois veulent que l'enseignement supérieur demeure accessible. Jamais n'ont-ils questionné sa qualité. C'est pour des questions d'accessibilité que des étudiants se battaient contre la police et non pour dénoncer la piètre qualité de l'enseignement. À aucun moment n'a-t-on vu 200 000 personnes dans les rues pour dénoncer la qualité de l'enseignement ! La qualité de l'enseignement, dans nos collèges et nos universités, a d'ailleurs fait l'objet d'un rapide consensus au Sommet sur l'enseignement supérieur. Tous s'entendaient sur la qualité de l'enseignement, sur la qualité de la formation.

Il faut donc demeurer vigilant, car l'accessibilité, la proximité, la gratuité, la diversité... tout cela fait partie d'un tout qu'il faut soutenir globalement. En d'autres mots, il ne s'agit pas seulement de défendre l'accessibilité, mais aussi de défendre l'enseignement supérieur et son caractère public. Il s'agit d'un ensemble, un ensemble à propriétaires multiples, dont certains ne sont pas nés, et dont l'accès est le premier pas vers le développement, le dépassement, la transformation et l'évolution des personnes qui en font partie.

⁴⁵ *De l'école à la rue*, p. 65.

⁴⁶ La récente manifestation contre le saccage de l'assurance emploi, qui avait lieu le 27 avril 2013, est un bel exemple de travail en coalition.

CONCLUSION

La position de la FNEEQ en faveur de la gratuité scolaire est intellectuellement, moralement et scientifiquement fondée. Il nous paraissait important d'aller la défendre au Sommet sur l'enseignement supérieur, de même que notre vision plus générale de l'éducation dans les cégeps et les universités. La présence de la FNEEQ au Sommet sur l'enseignement supérieur a été décidée lors du conseil fédéral qui s'est déroulé du 5 au 7 décembre 2012. Ce qui s'est formulé dans une résolution non équivoque : « Que la FNEEQ participe activement au Sommet sur l'enseignement supérieur sur la base de la plateforme CSN en éducation et à partir des orientations plus spécifiques dégagées par les regroupements. »

Sans que cela ne soit remis en question, plusieurs événements ont fait que la présence de la FNEEQ ne semblait plus aussi évidente. D'abord, le fait que le Parti québécois, par le biais de la première ministre, ait annoncé que son intention était d'indexer les droits de scolarité a soulevé un certain questionnement : valait-il la peine de participer à un Sommet où l'indexation était décidée à l'avance et où notre présence pourrait ressembler à un cautionnement d'une mesure que nous n'approuvons pas ?

De plus, le refus du gouvernement de reconnaître les lettres d'entente signées avec le gouvernement Charest sur le paiement des sessions intensives, nécessaires pour le rattrapage découlant de la grève étudiante, a soulevé une vive désapprobation parmi les trois regroupements de la FNEEQ. Le regroupement cégep a proposé un conseil fédéral spécial pour discuter d'un recours au boycott du Sommet comme moyen d'action pour faire respecter les lettres d'entente, mais sans remettre en question les fondements de la participation de la fédération au Sommet. L'entente finale avec le gouvernement a rendu caduque la nécessité d'une telle action.

Notre présence au Sommet sur l'enseignement supérieur ne nous a pas permis de gagner la bataille de la gratuité. Nous avons cependant pu transmettre notre point de vue et nous ne considérons pas que le sujet soit clos : nous continuerons à défendre ce point de vue sur toutes les tribunes. Un dialogue s'est malgré tout ouvert entre les syndicats, les étudiants, les fonctionnaires du MESRST, les élus, les recteurs (on peut penser, par exemple, à la dissension du recteur de l'UQAR) et certains représentants du

milieu des affaires. Les recteurs sont sortis quelque peu affaiblis de l'exercice et devront désormais, c'est notre souhait, tenir compte davantage des autres composantes du secteur de l'enseignement supérieur.

Le Sommet sur l'enseignement supérieur n'a d'ailleurs pas été une fin en soi. Comme nous l'avons mentionné dans ce document, plusieurs chantiers ont été mis en place et la FNEEQ compte bien continuer à faire valoir son point de vue dans chacun d'entre eux. Dans ce présent bilan, il nous a d'ailleurs fallu nous arrêter à l'évaluation de ce seul Sommet qui, à cause de son ampleur, nécessitait un examen attentif. Depuis, les dossiers ont déjà beaucoup évolué et nous prévoyons encore d'importantes transformations, à court et à long terme. Par exemple, des travaux sont entrepris sur la politique de financement des universités ; un rapport à ce sujet sera déposé en juin 2014. Notre participation au Sommet nous a permis de bien nous positionner dès le départ pour observer et participer à l'évolution des enjeux qui nous attendent et influencer les décisions à venir.

Nous reconnaissons que les pièges sont nombreux. Comment garantir que le contenu des rapports des présidences des chantiers sera retenu par le gouvernement ? Il est aussi bien possible que les décisions adoptées ne soient pas nécessairement celles auxquelles on s'attend. De plus, le danger d'être utilisé par le gouvernement est toujours présent. Notre présence à des événements comme le Sommet sur l'enseignement supérieur, et aux chantiers qui le suivent, ne doit jamais faire oublier la nécessité des actions et des manifestations qui viennent appuyer avec plus de force notre point de vue. L'expérience du Sommet sur l'enseignement supérieur nous a rappelé une fois de plus l'importance de demeurer vigilant et la nécessité de profiter des diverses plateformes qui s'offrent à nous pour défendre notre vision de l'éducation.